

19.—Dix-septième ministère de la Nouvelle-Écosse, le 1^{er} janvier 1961

(Position des partis aux dernières élections générales, le 30 septembre 1960: conservateur progressiste, 27; libéral, 15; et C.C.F., 1.)

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel ¹
Premier ministre, trésorier provincial, et ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. R. L. STANFIELD.....	20 nov. 1956	{ 20 nov. 1956 27 juill. 1959
Ministre de la Voirie et président de la Commission de l'Hydro-électricité de la Nouvelle-Écosse.....	L'hon. G. I. SMITH.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Procureur général et ministre de la Santé.....	L'hon. R. A. DONAHOE.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Travaux publics et ministre du Travail.....	L'hon. S. T. PYKE.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre de l'Agriculture et des Marchés et ministre des Terres et Forêts.....	L'hon. E. D. HALIBURTON.....	20 nov. 1956	{ 20 nov. 1956 27 juill. 1959
Ministre des Mines et ministre du Commerce et de l'Industrie.....	L'hon. E. A. MANSON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Affaires municipales et ministre de la défense civile.....	L'hon. N. L. FERGUSSON.....	20 nov. 1956	27 juill. 1959
Ministre du Bien-être social et secrétaire provincial.....	L'hon. M. S. LEONARD.....	3 août 1957	3 août 1957
Ministre sans portefeuille, chargé de l'application de la loi sur la régie des alcools.....	L'hon. DONALD M. SMITH.....	13 oct. 1960	13 oct. 1960
Ministre sans portefeuille.....	L'hon. GEORGE A. BURRIDGE.....	13 oct. 1960	13 oct. 1960

¹ Le ministre n'est pas nécessairement assermenté le jour de sa nomination.

Sous-section 4.—Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. L'honorable J. Leonard O'Brien, lieutenant-gouverneur le 1^{er} janvier 1961, a été nommé le 6 juin 1958. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération (1867) sont indiqués à la page 110 de l'*Annuaire* de 1960.

La législature élue le 27 juin 1960 est la 44^e du Nouveau-Brunswick et la 17^e depuis la confédération. Elle compte 52 membres élus pour un mandat statutaire de cinq ans. Les noms des premiers ministres depuis la confédération paraissent dans l'*Annuaire* de 1960, p. 110.

Le premier ministre touche un traitement annuel de \$5,000 en plus du traitement attaché à tout autre portefeuille dont il est titulaire. Les ministres du Cabinet reçoivent \$7,500, les députés une indemnité de \$2,400 plus une allocation supplémentaire pour dépenses de \$1,200. Le chef de l'Opposition touche un supplément de \$3,000. L'Orateur bénéficie d'une allocation de \$1,000 en plus de son indemnité normale.

20.—Législatures du Nouveau-Brunswick, 1935-1960, le 1^{er} janvier 1961

NOTA.—Les Législatures depuis la confédération jusqu'à 1923 sont indiquées à la page 81 de l'*Annuaire* de 1924 et celles de 1924-1935 à la page 117 de l'édition de 1938.

Élections	Législature	Nombre de sessions	Première ouverture	Dissolution
27 juin 1935	11 ^e	4	5 mars 1936	26 oct. 1939
20 nov. 1939	12 ^e	5	4 avril 1940	10 juill. 1944
28 août 1944	13 ^e	4	20 fév. 1945	18 mai 1948
28 juin 1948	14 ^e	4	8 mars 1949	16 juill. 1952
22 sept. 1952	15 ^e	4	12 fév. 1953	17 avril 1956
18 juin 1956	16 ^e	4	21 fév. 1957	19 mai 1960
27 juin 1960	17 ^e	1	17 nov. 1960	1

¹ Le mandat de la Législature n'était pas terminé le 1^{er} janvier 1961.